

N.51  
Juin  
2024



[www.juprelle.be](http://www.juprelle.be)

Les informations de la commune de Juprelle

# JUPRELLE *info*



# Le Conseil communal

## La Bourgmestre

**Christine SERVAES**

04 278 66 54  
0475 36 12 03  
christine.servaes@juprelle.be

## Les Echevins

**Jonathan GREVESSE**

0479 34 63 73  
jonathan.grevesse@juprelle.be

**Christophe COLARD**

0493 75 76 76  
christophe.colard@juprelle.be

**Anne GHAYE**

0479 90 24 89  
anne.ghaye@juprelle.be

**Guido PROESMANS**

+32 (0)476 31 91 49  
guido.proesmans@juprelle.be

## Le Président du CPAS

**Joseph PÂQUE**

0475 45 79 66  
joseph.paque@juprelle.be

## Les Conseillers

**Emmanuel LIBERT**

+32 (0)471 76 86 69  
emmanuel.libert@juprelle.be

**Stephanie VROONEN**

+32 (0)477 65 97 51  
stephanie.vroonen@juprelle.be

**Lucien LUNSKENS**

04 278 47 20  
lucien.lunskens@juprelle.be

**Angèle NYSSSEN**

0479 93 24 60  
angele.nyssen@juprelle.be

**Chantal MERCENIER**

+32 (0)472/35 45 43  
chantal.mercenier@juprelle.be

**Lauriane SERONVALLE**

0478 67 74 44  
lauriane.seronvalle@juprelle.be

**Fabrice REYNDERS**

0475 59 02 03  
fabrice.reynders@juprelle.be

**Frédéric DARCIS**

0486 49 86 88  
frederic.darcis@juprelle.be

**Yasmine KARMAOUI**

0497 54 60 22  
yasmine.karmaoui@juprelle.be

**Frédéric YANS**

frederic.yans@juprelle.be

**Geneviève THYS**

0475 40 58 44  
genevieve.thys@juprelle.be

**Catherine JUPRELLE**

catherine.juprelle@juprelle.be

**Isabelle LAZZARI-GHYSEN**

0499 73 72 11  
isabelle.lazzari@juprelle.be

**Michel DELOOZ**

0468 45 94 01  
michel.delooz@juprelle.be

**Linda GETTINO**

linda.gettino@juprelle.be

## Le Collège communal de Juprelle



Votre Bourgmestre  
**Christine SERVAES**

Compétences :

Police  
Etat civil  
Finances  
Sécurité routière  
Salubrité publique  
Cimetières



Echevin  
**Jonathan GREVESSE**

Compétences :

Travaux  
Environnement



Echevin  
**Christophe COLARD**

Compétences :

Sports  
Jeunesse  
Culture  
Gestion des salles  
Tourisme  
Energie

Contact :

+32 (0)4 278 66 54  
+32 (0)475 36 12 03  
christine.servaes@juprelle.be

Contact :

+32 (0)479 34 63 73  
jonathan.grevesse@juprelle.be

Contact :

+32(0) 493 75 76 76  
christophe.colard@juprelle.be



Echevine  
**Anne GHAYE**

Compétences :

Enseignement  
Petite enfance  
Bibliothèques Communales  
Garderies- Accueil extrascolaire  
Plaines de Jeux



Echevin  
**Guido PROESMANS**

Compétences :

Urbanisme  
Agence locale pour l'emploi  
3<sup>ème</sup> âge, Familles  
Associations patriotiques  
Santé, Mobilité  
Bien-être animal



Président du CPAS  
**Joseph PÂQUE**

Compétences :

Présidence CPAS  
Plan de cohésion sociale  
En charge du Jumelage

Contact :

+32 (0)479 90 24 89  
anne.ghaye@juprelle.be

Contact :

+32 (0)476 31 91 49  
guido.proesmans@juprelle.be

Contact :

+32 (0)475 45 79 66  
joseph.paque@juprelle.be

Christine Servaes



*Bourgmestre*

Etat civil, Finances, Sécurité routière,  
Salubrité publique, Cimetières et Police



# Comptes 2023

Le compte 2023 a été présenté lors du Conseil communal  
de ce 14 mai 2024.

Résultat au service ordinaire à l'exercice propre : 296 231 €.

Un compte, c'est une photographie des mouvements financiers au cours de l'année, ici en l'occurrence en 2023. Le budget est une prévision des dépenses et des recettes.

Notre compte 2023 démontre que nous avons estimé très justement les dépenses de personnel et de transferts.

Les dépenses de fonctionnement avaient été surestimées, notamment les dépenses liées à l'énergie. Les variations des coûts de l'énergie en 2022 nous avaient fait craindre le pire pour 2023. Heureusement, cela n'a pas été le cas et nous récupérons donc au compte ce qui n'a pas été dépensé.

Le résultat du compte a été injecté dans la modification budgétaire. Ainsi, nous retrouvons du budget pour financer les dépenses prévues en 2024.

## Evolution des dépenses :

Les dépenses en personnel représentent 37,96% des dépenses à l'exercice propre. Elles ont augmenté de 10% par rapport à l'exercice précédent, notamment à cause des différents sauts d'index. Les dépenses de fonctionnement représentent 14,49% des dépenses à l'exercice propre, celles des transferts (CPAS, police, IILE, etc.) 25,96% et la dette 14,55%.

## Dotation au CPAS

|      |         |
|------|---------|
| 2020 | 632 000 |
| 2021 | 582 000 |
| 2022 | 632 000 |
| 2023 | 781 000 |



Zone police : 1 146 914 € inchangée depuis 2020.

Nous avons pu constituer des provisions pour risques et charges pour un montant total de 1 678 948 €.



## Celles-ci sont ventilées comme suit :

|                                 |              |
|---------------------------------|--------------|
| Traitements                     | 200.000,00   |
| Dépenses énergétiques           | 200.000,00   |
| Cotisations responsabilisation  | 250.000,00   |
| Zone de police                  | 100.000,00   |
| Provision personnel             | 200.000,00   |
| Provision zone de secours       | 50.000,00    |
| ADDITIONNELS IPP (=2 mois/2023) | 678.948,08   |
| Total                           | 1.678.948,08 |

## Les recettes ont évolué également :

Les produits de la fiscalité enregistrent une augmentation de 4,28 %. Les recettes en matière de taxes se chiffrent à 7 853 067 € et représentent 66,4 % des recettes globales de la commune.

Le total des taxes et redevances communales s'élève à 847 000 €.

## Service extraordinaire :

Montant total des investissements 2023 : 1 889 341 €.

## Il est complété :

- par les engagements provenant des investissements effectués au cours des années précédentes soit 5 392 592, 14 €
- par les dépenses de dotations au fonds de réserve pour 1 902 798,50 €, constituées à la suite des subventions pour la rénovation énergétique, FRIC et PIMACI.

Le taux de réalisation est de 72,34 %. Les projets pouvant s'étaler sur plusieurs années.

Malgré les différentes crises auxquelles nous avons dû faire face en 2023 (covid, augmentation du prix de l'énergie, augmentation du prix des matériaux, indexation des salaires), le compte 2023 démontre que les finances de notre commune sont saines. Notre fiscalité, pourtant raisonnable, nous permet de faire face aux dépenses et de financer nos besoins en matière de projets extraordinaires.



## Quelques mots au sujet de l'urbanisme

Nous sommes interpellés par certains commentaires entendus ci et là en matière d'urbanisme. Nous profitons, par conséquent, de ce numéro du « Juprelle-Info » pour vous rappeler quelques grands principes en la matière.

Le terme « Plan de secteur » est souvent mal interprété et utilisé à mauvais escient. Celui-ci, suivant la définition donnée par le Service public de Wallonie, « est un outil réglementaire d'aménagement du territoire et d'urbanisme régional wallon constitué de plusieurs couches de données spatiales.

Le plan de secteur organise l'espace territorial wallon et en définit les différentes affectations afin d'assurer le développement des activités humaines de manière harmonieuse et d'éviter la consommation abusive d'espace. Il dispose d'une pleine valeur réglementaire et constitue ainsi la colonne vertébrale d'un développement territorial efficace, cohérent et concerté. Cet aspect est renforcé par la réforme engendrée par l'entrée en vigueur du Code du Développement Territorial (CoDT).

La Région wallonne est couverte par 23 plans de secteur, adoptés entre 1977 et 1987.

Le plan de secteur est divisé en zones destinées à l'urbanisation (zones d'habitats, de loisirs, d'activités économiques, etc.) et en zones non destinées à l'urbanisation (zones agricoles, forestières, espaces verts, etc.) ».

A Juprelle, aucune modification du plan de secteur n'a jamais été effectuée, et ce, depuis sa création aux dates mieux détaillées au préambule.

En effet, l'ensemble des constructions réalisées sur notre commune le sont sur des terrains « à bâtir » initialement prévus au plan de secteur.

Un autre point d'intérêt que nous souhaitons soulever avec vous est la construction d'immeubles à appartements.

Ceux-ci sont, en effet, actuellement très prisés et répondent incontestablement à une réalité sociale, économique et administrative, et non à une initiative communale.

La Région Wallonne, autorité de tutelle en matière d'urbanisme, prévoit, par l'entremise de son schéma de développement territorial, une densification de l'habitat suivant différents critères. C'est, notamment, pour cette raison que ce nouveau mode d'habitat semble rencontrer les faveurs des autorités supérieures au détriment des maisons « 4 façades ».



Il est indéniable que ce type de logement répond aux besoins d'une population toujours plus nombreuse.

En effet, le vieillissement de la population (20,4% de la population juprelloise a plus de 65 ans contre seulement environ 10% il y a 30 ans), l'opportunité pour les plus jeunes de devenir propriétaires et l'augmentation du nombre de familles monoparentales en font des biens très recherchés.

Toutefois, le maintien de la ruralité de notre commune et la garantie de trouver sur notre territoire un parc immobilier de qualité sont garantis par différentes impositions émises par le Collège communal en matière de construction d'immeubles à appartements.

Ce dernier a, en effet, arrêté certains critères en la matière (nombre limité d'appartements suivant la superficie du terrain, une moyenne de 100 mètres carrés minimum par appartement, des hauteurs de corniches maîtrisées suivant le voisinage, deux places de parking par appartement, ...) afin de garder le contrôle sur ce nouveau genre de construction.



## Radars préventifs fixes et mobiles

Nous avons récemment fait l'acquisition de 4 nouveaux radars préventifs fixes. Ceux-ci sont placés à différents endroits :

- à Paifve, rue du Centenaire
- à Fexhe-Slins, rue Provinciale au niveau du numéro 593
- à Fexhe-Slins, rue Toussaint, au niveau du numéro 50
- à Fexhe-Slins, rue de Houtain au niveau du numéro 85

Nous disposons également de deux radars préventifs mobiles qui seront déplacés régulièrement dans notre commune en fonction des demandes des citoyens.

Ces deux radars ont été placés rue Provinciale durant le mois de mai.  
Ces radars se trouvent Chaussée Brunehaut durant tout le mois de juin.

## RAFFRAICHISSEZ OU AMÉLIOREZ VOTRE CONDUITE !



### FEDEMOT

a pour **objectif** de réduire le nombre de **victimes** sur les routes et plus particulièrement dans le cadre de l'organisation de journées d'apprentissage ou de rappel sur la conduite automobile via un simulateur de **dernière génération**.



### Journées Sécurité

La **journée du 29 juin**, organisée en collaboration avec FEDEMOT, sera dédiée à la prévention en sécurité routière. Les Jupellois pourront tester le simulateur de dernière génération (approche virtuelle et pratique des situations accidentogènes lorsqu'on est au volant).

Les jeunes et moins jeunes pourront également effectuer leurs premiers tours de deux-roues en toute sécurité et assister à différents ateliers :

- L'équipement nécessaire pour les deux-roues**
- Les premiers secours et les bons réflexes à avoir en cas d'accident**
- Une présentation générale sur la sécurité routière**

**Adresse du jour : Ecole Communale de Juprelle, rue du Tige 144 à Juprelle**

**Gratuit mais réservation obligatoire** par mail à [secretariat@juprelle.be](mailto:secretariat@juprelle.be) ou par téléphone au 04/278.66.54.

Les **3 et 4 juillet 2024**, ce seront les classes de 5e et 6e primaires des écoles communales qui participeront à une journée prévention sécurité routière. Les enfants pourront tester la piste d'agilité cycliste et répondre à un petit quizz. Il y aura également une exposition de véhicules de circulation ainsi qu'un stand de mise en ordre des vélos.

Les membres du Club Vélo de Juprelle et les bénévoles de Bassenge assisteront les enfants sur le trajet, puisque tous les enfants viendront à vélo jusqu'à l'école de Juprelle.



### Nouveau site internet!

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le nouveau site Internet de notre commune est en ligne. Cette version se veut plus épurée et plus accessible par le plus grand nombre et vous permettra de trouver très facilement l'information recherchée. Le site évoluera durant les prochains mois pour être le plus complet possible. L'adresse reste bien entendu la même : <http://www.juprelle.be>  
Bonne visite !



### Conférence : « L'Aromathérapie du Bien-Être »

La Commune de Juprelle a le plaisir de vous inviter à la conférence de Madame Tina Russillo sur l'aromathérapie.

Au cours de cette conférence, Madame Tina Russillo, aromathérapeute et formatrice, vous présentera les bienfaits de l'aromathérapie.

*«Venez découvrir les bienfaits des huiles essentielles pour le bien-être et la santé de toute la famille. Bien utilisées, elles peuvent faire partie de notre quotidien et ce, sans danger.*

*Dans l'environnement, en application cutanée ou en bain, l'Aromathérapie, avec ses nombreuses propriétés, vous aidera dans la gestion du stress, en immunostimulantes et dans de nombreux autres domaines. Des synergies seront mises à disposition pendant la soirée pour respirer, les appliquer, ... Bref, une soirée olfactive agréable à découvrir pour notre bien-être ! »*

**Où ?** à la salle communale « A TRIHE » rue Lambert Tilkin 1 à Villers-Saint-Siméon

**Quand ?** Le jeudi 20 juin 2024 à 19h30

**Prix ?** Gratuit mais réservation obligatoire

au 04 278 66 54 ou par mail à l'adresse : [secretariat@juprelle.be](mailto:secretariat@juprelle.be)  
en indiquant vos coordonnées complètes et un numéro de téléphone. (Le nombre de places est limité)



**Votre Bourgmestre**  
**Christine SERVAES**

Jonathan Grevesse



Echevinat des Travaux, et de l'Environnement

## Énergie Communale :

## Juprelle passe à l'action avec son Cadastre Énergétique.

Les dépenses énergétiques représentent un enjeu financier majeur pour de nombreuses communes, notamment en raison de la hausse continue des prix de l'énergie et du vieillissement de leur parc immobilier. Ainsi, la commune de Juprelle met donc aujourd'hui l'accent sur la réduction de la consommation énergétique de ses bâtiments.

Pour répondre à cet impératif, l'établissement d'un cadastre énergétique s'est avéré incontournable. Le cadastre énergétique est le recensement exhaustif des bâtiments de la commune classés en fonction de leurs performances énergétiques, tant du point de vue qualitatif (niveau d'isolation, efficacité des systèmes de chauffage) que quantitatif (consommation totale d'énergie).

L'objectif premier de cette démarche est d'identifier les bâtiments nécessitant des interventions prioritaires en matière d'efficacité énergétique.

Cet outil permet non seulement de comparer les consommations annuelles d'énergie (combustible, électricité et eau) des différents bâtiments mais également d'analyser l'évolution des coûts et des consommations ainsi que d'évaluer l'impact des mesures prises. Une approche stratégique qui s'inscrit dans une démarche globale de gestion durable des ressources énergétiques au niveau communal.

## • Rue du Vieux Moulin :

En sortie d'hiver, nous avons constaté plusieurs dégradations de la rue du Vieux Moulin avec un faïençage important. Nous sommes intervenus en plaçant de la signalisation pour éviter les accidents. Malgré les centrales à hydrocarbonés fermées, nous avons réhabilité la voirie avec des réfections béton provisoires. Certes moins esthétique que l'hydrocarboné, le béton a permis une réouverture rapide de la voirie. Nous avons profité des congés scolaires pour réfectionner définitivement ces réparations temporaires.

## • Rue de Houtain :

La société Frère Pierre des Hauts Sarts a finalisé, il y a quelques semaines, la réfection des trottoirs de la rue de Houtain (entre le bassin d'orage et la limite avec la Commune d'Oupeye). Les graviers ont été remplacés par des pavés béton.



## • Trottoirs au Domaine Militaire :

Cela fait plusieurs semaines que nos ouvriers ont débuté ce chantier et le moins que l'on puisse dire « c'est qu'on voit où ils sont passés ! » Plusieurs centaines de mètres d'éléments linéaires et de revêtement de trottoir au Domaine militaire viennent de subir un lifting et une remise au goût du jour. Nous les remercions pour leur travail, par tous les temps, afin de permettre un embellissement de nos villages.



## • Mobilité :

Le panneau F99 est défini comme suit : « Début du chemin ou partie de la voie publique réservé à la circulation des piétons, cyclistes, cavaliers et éventuellement conducteurs de speed pedelecs ». Afin de permettre la sécurité des usagers, nous venons de mettre en test – en collaboration avec les agriculteurs de notre commune – la mise en place de poteaux à mémoire de forme dans les rues Barrière Saint Martin et de l'Enclos.



## • Effondrement Chaussée Brunehaut :

Ce 25/04, et suivant les conseils de notre bureau d'étude pour permettre une meilleure circulation sur la commune, nous avons réouvert ½ voirie au niveau de l'effondrement de la Chaussée Brunehaut. La circulation est régulée par des feux tricolores afin de permettre une circulation aisée. Pour la suite de ce chantier, notre bureau d'étude est en train de finaliser le dossier de soumission à la suite de quoi, en accord avec les riverains impactés, nous passerons la commande du chantier de rénovation à une société externe. Les travaux devraient débuter en septembre ou octobre de cette année.





### Subsides de la région wallonne :

Dans le cadre du projet « Yes we plant », la commune a bénéficié de 100 plants gratuits de haie variée de la part de la Région Wallonne au travers de son soutien aux projets de plantation.

6 essences indigènes, dans un joli mélange, ont été plantées à la place de la rue du Centenaire, à la plaine de jeux de Paifve et au Hall omnisports à Slins.

On a également bénéficié de :

**40.000 €** sous forme de droits de tirage destiné à faciliter la mise en œuvre et le renforcement de plantations de ligneux indigènes. Cet argent permettra, entre autres, le placement d'une haie de séparation tout autour de notre site de la Berwinne.

**94.825,80 €** dans le cadre du Plan de relance pour la Wallonie. Ce subside permettra la mise en place d'un projet d'envergure de végétalisation d'une place. Des prestataires externes se chargeront de la réalisation du projet.



### Juprelle en fleurs :

Nous continuons le fleurissement de nos espaces verts. Après le talus devant l'Administration Communale, ce sont plusieurs espèces différentes de fleurs qui ont été plantées sur le talus du centre culturel de Paifve. La commune participe à l'appel à projet « Wallonie en fleurs 2024 ».

### Recyparc, qu'est ce qui a changé ?

#### Quantités autorisées par an et par ménage au recyparc :

**Asbeste-ciment** : 3m<sup>3</sup>/an

**Bois** : 3<sup>3</sup>/an

**Déchets de jardin** : 8m<sup>3</sup>/an

**Encombrants combustibles, non combustibles ou mixtes** : 4m<sup>3</sup>/an

**Frigolite** : 1m<sup>3</sup>/an

**Inertes** : 5m<sup>3</sup>/an

**Matelas** : 4 matelas/an

**Pneus** : 5 pièces/an

**Pots de peinture** : 20 pots/an



**Recyparc de Juprelle** : Chaussée de Tongres, tel : 04/286.40.36

Vous trouverez une mine d'informations sur le site [www.intradel.be](http://www.intradel.be)

Tel : 04/2407474

Pour vos encombrants, prière de contacter « La Ressourcerie du pays de Liège » : tel : 04/2202000.

### Grand nettoyage de Printemps 2024 :

Vous avez été nombreux à participer au Grand Nettoyage de printemps 2024. La Commune vous remercie pour vos efforts et exhorte à plus de participants pour l'année prochaine.

***Tous ensemble, gardons nos villages propres.***

**1er Echevin**  
Jonathan GREVESSE

### Affiches pâturages - subsides Be Wapp :

Nous en avons assez de voir des déchets le long des chemins de remembrements. La campagne d'affichage des panneaux avec des messages « Ici on cultive des légumes, pas vos déchets » a duré un mois. Encore trop de gens ne se rendent pas compte que jeter ses déchets au sol implique de graves conséquences pour la faune et la flore.

Le **recyparc** est gratuit et accessible du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, pensez-y !

### Lutte contre les dépôts clandestins :

Une subvention de 19.000 € nous a été octroyée en vue de nous soutenir dans la mise en œuvre des actions pour améliorer la propreté publique dans la commune. Une grande partie de ce montant sera allouée à l'achat et au placement de 3 caméras de vidéosurveillance nouvelle génération. L'idée est de casser le sentiment d'impunité et d'augmenter les chances d'identifier les coupables d'infractions environnementales. Ces caméras viendront compléter celles déjà installées.

Elles permettront de lutter essentiellement contre les dépôts de déchets ménagers au pied des poubelles publiques.

Christophe Colard



*Echevinat* des Sports, de la Jeunesse, de la Culture,  
de la Gestion des salles, du Tourisme et de l'Énergie

## Adeps

Label Adeps Communes Sportives 2024



Adeps  
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

La commune de Juprelle est officiellement une commune sportive 2 étoiles ! Lancée en 2021 en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'opération "Label Adeps Commune Sportive" permet de mettre en valeur les communes qui mènent une politique de développement du sport, accessible à tous les citoyens, favorisant le recours à la mobilité douce pour un accès plus facile aux sites sportifs, tout en valorisant leurs infrastructures sportives, tant intérieures qu'extérieures.

Dès le lancement, la Commune de Juprelle a obtenu une étoile.

Le jury du « Label Adeps Communes Sportives », composé de représentants de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie, de Brulocalis et de l'Adeps, a attribué cette année un score de 70,23% à notre Commune et lui a ainsi décerné une étoile de plus.

Les 53 communes labellisées « Commune sportive » en 2024 ont reçu leur label des mains du Ministre-Président, Pierre-Yves Jeholet, et du Ministre wallon des Sports, Adrien Dolimont, le 18 avril dernier lors du salon Municipalia. Le label est octroyé aux communes pour une période de 3 ans.

### Rénovation énergétique

La transition écologique a commencé au Centre Sportif!

Depuis quelques mois, le hall omnisports a investi dans une installation de panneaux photovoltaïques, principalement pour la consommation énergétique des nouveaux terrains de padel.

Ceci est la première phase d'un projet communal qui a pour objectif la rénovation énergétique complète du hall omnisports de Slins.

La suite arrive prochainement...



### Football - CS Juprelle champion

Le 24 mars dernier, le CS Juprelle a remporté le championnat 2023-2024 avec une avance de 15 points et 112 buts inscrits à seulement 5 journées de la fin ! Ils montent donc de P3 en P2 sur une véritable et remarquable prouesse dont ils peuvent être fiers ! Dans la foulée, ils ont également remporté la Coupe de la Province ce lundi 20 mai par un score de 1 à 4. Cela clôture ainsi la saison en beauté sur un doublé historique Championnat et Coupe de la Province !



Revenons maintenant brièvement sur l'histoire et le parcours du CS Juprelle : le club a vu le jour en avril 2014. A cette époque, la gestion était assurée par Monsieur Dubois, Monsieur Lejoly et Monsieur Lassaix. Le club se composait déjà d'une équipe P4 et d'une école de jeunes créée quelques années auparavant par Monsieur Grevesse. Deux ans plus tard, en 2016, Monsieur Lebrun a pris la présidence du CS Juprelle et s'est entouré d'une équipe compétente pour l'épauler.

En juin 2019, une décision audacieuse a été prise : confier l'équipe première aux jeunes prometteurs U19, coachés par Eric Demoliner et soutenus par un noyau solide d'expérience, comprenant notamment l'actuel coach Romuald Aversa et le capitaine Damien Phillipet. Cette décision s'est avérée être un coup de maître avec l'accession du club à la P3 dès la fin de la saison 2019-2020.

Au cours de deux saisons suivantes, l'équipe de P3 s'est maintenue avec brio, se qualifiant chaque fois pour les tournois finaux sans pour autant atteindre l'objectif ultime. C'était sans compter sur cette saison où grâce à leur travail et leur persévérance, ils ont littéralement survolé le championnat et remporté, pour la première fois, la Coupe de la Province.

Encore toutes mes félicitations aux joueurs et au staff. Je suis extrêmement fier de votre incroyable performance. Vivement vous retrouver en P2 l'année prochaine !

### Futsal - Les « CELTIC JUPRELLE » montent en P1

Place maintenant au futsal et parlons de l'équipe « CELTIC JUPRELLE ». Ce club a été créé en 2003 par Arnaud Jacob et Christian Mellet. Leur souhait était de créer un club de mini-foot dans une ambiance purement familiale. La compétition n'était donc pas l'objectif premier mais l'équipe a tout de même réussi à se hisser en P3 après quelques années.

En 2014, la gestion du club a été reprise par Joris Mélon et Arnaud Philipkin, dans le même état d'esprit que leurs prédécesseurs. L'équipe est ensuite montée en P2 en enchaînant de beaux résultats en 2019.

Le staff a par la suite été renforcé en intégrant Luc Aerts (président), Kamil Mlotkowi (aide à la gestion) et André Libert (joueur et entraîneur).

Cette année, le CELTIC JUPRELLE a réalisé une saison quasi parfaite, avec seulement 2 défaites et 1 match nul, ce qui leur a permis de finir 1er du classement et ainsi d'intégrer le plus haut niveau provincial lors de la saison 2024-2025.



**De plus, ils ont également été finalistes de la Coupe de la Province.**

Enfin, le club a été agrandi avec une seconde équipe séniors il y a quelques mois et une équipe de jeunes (U16) sera créée la saison prochaine afin de permettre aux enfants de la commune de s'initier au football en salle.

**Au moment d'écrire ces lignes, d'autres équipes/clubs de la commune sont susceptibles d'être champions. Si cela se produisait, ils seraient bien évidemment mis à l'honneur dans le prochain Juprelle Info**

### Futsal - L'école de jeunes du MF SLINS

En parlant de futsal, le MF SLINS a justement créé son école de jeunes en ce début d'année 2024. L'idée germe déjà depuis plus d'un an et maintenant, ça y est. Laurent Toffolo, président et coach, a lancé son projet avec beaucoup d'espoir et de dynamisme.

En ce mois de juin, cela fait 20 ans que le club a vu le jour. L'objectif de départ était simple : défendre les couleurs du village (jaune et vert) et porter avec fierté le surnom de ses aïeux, les cokès (jeunes coqs).

Le MF Slins recrute déjà pour la saison 2024-2025 : les enfants nés en 2017-2016 pour intégrer l'équipe des Diablotins et les enfants nés en 2015-2014 pour l'équipe des Préminimes afin de participer aux différents championnats jeunes de la Ligue Francophone de Football en Salle.



### Médaille d'or aux internationaux de Belgique en Taekwondo

On vous en parlait dans la précédente édition du Juprelle Info, Oscar Delvaux, la petite pépite du taekwondo continue de faire des étincelles!

En effet, le dimanche 17 mars 2024, Oscar a remporté la médaille d'OR aux internationaux de Belgique!

Ensuite, le week-end du 13 et 14 avril 2024, il a remporté les internationaux de Serbie !

Le jeune juprellois se place ainsi tout près du top 10 mondial cadets ! Waw !! Toutes nos félicitations Oscar, continue sur cette lancée...

## Stages d'été au Centre Sportif de Juprelle

## STAGES D'ÉTÉ

Voici un petit rappel concernant les dates de stages d'été au Centre Sportif de Juprelle :

**Juillet : du 08/07 au 12/07 et du 15/07 au 19/07/2024 ;**  
**Août : du 12/08 au 16/08 (pas de stage le 15 août) et du 19/08 au 23/08/2024.**

Les inscriptions pour les stages d'été sont actuellement ouvertes.

Le stage est proposé au prix de **80€/enfant ou 65€** en cas de jour férié. Pour inscrire votre enfant, il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse [sportjuprelle@hotmail.com](mailto:sportjuprelle@hotmail.com) en mentionnant son nom, son prénom, sa date de naissance, votre numéro de téléphone et le stage choisi.

Retrouvez toutes les informations à propos des stages sur la page Facebook « Centre sportif de Juprelle » et sur le site internet : [www.centresportifjuprelle.com](http://www.centresportifjuprelle.com)



## Voici les prochaines brocantes de la Commune de Juprelle :

Dim 16/06 Paifve - Dim 14/07 Slins - Jeu 15/08 Wihogne  
 Dim 08/09 Voroux-Lez-Liers

## Randonnées VTT :

Le Centre Sportif de Juprelle organise sa première édition « Randos VTT » **le dimanche 7 juillet prochain !**

3 parcours vous seront proposés au départ du hall omnisports de Slins : 15, 38 et 65 km. Le départ est libre entre 8h00 et 12h00. Des points de ravitaillement seront évidemment prévus et un Bike-wash sera proposé sur le parking du hall en fin de parcours. Boissons, glaces et petite restauration vous seront proposés à la Cafet.

Plus d'infos sur la page Facebook du Centre Sportif de Juprelle, par mail [sportjuprelle@hotmail.com](mailto:sportjuprelle@hotmail.com) ou par téléphone au 04/278.54.93

## Télévie

La prochaine édition de la journée Télévie aura lieu le dimanche **6 octobre 2024**. L'événement aura lieu **à l'école communale de Juprelle, rue du Tige n°142-144**. Comme chaque année, des marches et des courses à pied sont prévues ainsi que le traditionnel repas pour se retrouver tous ensemble.

Plus d'infos à venir sur la page Facebook « Échevinat Culture de Juprelle (Jeunesse et Sports) » ou par mail [coksay.juprelle@gmail.com](mailto:coksay.juprelle@gmail.com)



Echevin  
 Christophe COLARD

PRENDS TON TEMPS SANS LE PERDRE :  
ENGAGE-TOI DANS UN SERVICE CITOYEN !

- Un programme de 6 mois
- Pour les jeunes de 18 à 25 ans
- Plus de 600 projets solidaires

04/262 47 33

[mamission.service-citoyen.be](http://mamission.service-citoyen.be)



Tu as entre 18 et 25 ans, tu veux te rendre utile et vivre une expérience enrichissante durant 6 mois ?

## LANCE-TOI DANS UN SERVICE CITOYEN !

## Un Service Citoyen, c'est quoi ?

Le Service Citoyen est ouvert tout au long de l'année à tous les jeunes entre 18 et 25 ans compris sans exception. Qu'importe ton niveau d'études, de formations ou d'expériences, le Service Citoyen te propose de t'engager durant six mois à temps plein au sein d'un organisme d'accueil social et/ou solidaire (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias, etc.), de suivre diverses formations en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité, et bien d'autres) et de participer à des chantiers collectifs avec d'autres jeunes. La commune de Juprelle est partenaire du Service Citoyen.

Consulte via notre site internet les missions proches de chez toi sur la carte interactive.

D'un point de vue administratif, tes frais de transports sont remboursés, tu reçois une indemnité d'environ 220 € net par mois (cumulable avec tous types d'allocations) et tu es couvert.e par une assurance. Le Service Citoyen est reconnu par le FOREM ce qui signifie que tu es dispensé.e de recherche d'emploi active durant les 6 mois.

## Pourquoi faire un Service Citoyen ?

Faire un Service Citoyen c'est rencontrer plein de jeunes de tous horizons, gagner en maturité et prendre confiance en toi, t'investir pour un projet qui te tient à coeur, te faire une première expérience de terrain ou encore réfléchir à ton avenir.

Toutes les informations concernant le Service Citoyen sont disponibles sur notre site internet <https://www.service-citoyen.be>

## Intéressé(e) ?

Inscris-toi à l'une de nos séances infos Liège : Via le site : clique sur "Faire un service citoyen" en haut à droite de l'écran Par tél : 0486/76 48 56 Par mail : [simon.bauduin@service-citoyen.be](mailto:simon.bauduin@service-citoyen.be)

Notre adresse : Rue Paradis 62 à 4000 Liège (à 2 pas des Guillemins)

Plateforme pour le Service Citoyen asbl / Platform voor de Samenlevingsdienst, vzw Rue du Marteau, 21  
 1000 Bruxelles + 32 2 256 32 44 - [www.service-citoyen.be](http://www.service-citoyen.be) / [www.samenlevingsdienst.be](http://www.samenlevingsdienst.be)

Anne Ghaye



## Nos écoles communales



### École de Fexhe-Slins

#### Les 100 jours !

Le 22 février, nous, les enfants de première année, sommes arrivés à l'école, déguisés en chevaliers, en princesses, prêts à passer différents défis pour fêter le centième jour d'école. Nous avons aussi réalisé un château-fort à manger et nous avons préparé un festin de rois et de reines. Quelle belle journée !

#### Sortie à Forestia

Le 11 avril, nous sommes partis en excursion à Forestia. Nous n'avons pas seulement vu des animaux, nous les avons nourris et nous avons essayé de les imiter en passant d'arbre en arbre et en glissant sur des tyroliennes. Un passage sur la plaine de jeux nous a aussi ravis. Quelle superbe journée bien trop courte que nous n'oublierons pas de sitôt en 1ère et 2ème années !!

#### Animation « Autour du lait »

Les élèves de 3ème et 4ème années ont découvert toutes les étapes du trajet et de la transformation du lait, de la ferme au magasin. Ils ont aussi pu déguster différentes innovations alimentaires à base d'insectes. Et enfin, ils ont participé au codage d'un robot suiveur de ligne en créant un circuit collectif. Que de belles découvertes technologiques !

#### Classes résidentielles d'immersion artistique

Durant une semaine, les élèves de 5ème et 6ème ont participé à des classes de dépaysement sur le thème de l'audiovisuel. Ils ont pu rencontrer les différents métiers du cinéma : scénariste, producteur, cadreur, acteur, cameraman, ingénieur son, décorateur, ...

A travers les différents modules proposés, ils sont entrés dans divers processus de création artistique : utilisation d'un fond vert, réalisation d'un faux documentaire, tournage d'une bande annonce, réalisation de décors, remake d'un court-métrage à l'aide du stop motion ...

Une belle semaine de découvertes cinématographiques à la Marlagne qui s'est clôturée par la diffusion des diverses productions au théâtre dont la bande annonce du film « Zombie Wesh » disponible dès maintenant dans toutes les écoles.

Scan-me !



### Écoles de Slins et Wihogne

Les élèves des écoles de Slins et Wihogne ont eu quelques activités extérieures à l'école durant ces dernières semaines :

La classe de 1ère maternelle a visité l'atelier « Les jus de Paulette » à Herstal. Les enfants ont pu observer la production de jus de fruits en fonction des fruits de saison. La production est plutôt originale avec par exemple un jus brocoli/épinards ! Et c'était bon !

Les classes de P5-P6 ont visité le château de Palogne. Ils y ont découvert l'histoire des Lognards, des grandes batailles jusqu'aux menus détails de la vie quotidienne... à l'époque de Charles Quint. Les classes de P4 ont participé à une visite guidée de la ville de Liège, le jour de la visite de notre Roi !

Les classes de P1 et P2 reviennent des classes vertes à la Ferme du Chant d'Oiseaux. Les enfants sont revenus avec des souvenirs plein la tête. Ils ont découvert l'éclosion des poussins, ils ont pu soigner les animaux, monter à cru à dos de poney et relever plusieurs défis avec notamment la Death Ride !

Autre activité, à l'école cette fois : nos élèves ont assisté à un spectacle, « Sikou, l'eau en nous ». Ce spectacle avait pour but de prendre conscience de la préservation de notre environnement. Et enfin, un animateur de chez INTRADEL est venu apprendre le tri des déchets aux élèves de P1 et P2 de manière ludique.



## Ecole de Juprelle

### Oyez !Oyez ! Parents de l'école-forteresse de Juprelle.

Les damoiselles et damoiseaux d'accueil et de 1ère maternelle ont défendu avec vaillance leur école-forteresse du terrible dragon « Eragon ». Pour ce faire, chacun a réalisé son armure composée d'un heaume et d'un bouclier comme au temps des chevaliers avant de monter sur son fidèle destrier. Les damoiselles, quant à elles, étaient vêtues d'une belle robe et d'une couronne.

Nos élèves ont été transportés pour l'occasion au Moyen-âge et ont découvert le mode de vie des gens de cette époque : château-fort, nourriture, vêtements et défense de la forteresse. Pour fêter leur victoire, ils ont préparé une grande table afin d'y partager tous ensemble un délicieux festin.

### Musée de Tongres :

Après une visite au musée de Tongres, nos élèves de 2ème maternelle se sont transformés en Gaulois ou en Romains. Chacun a pu réaliser son vêtement de l'époque et découvrir le mode de vie des gens de l'Antiquité.



### L'Opéra s'invite en classe :

Les 3èmes et 4èmes années primaires se préparent à aller à l'Opéra pour assister au spectacle « Patiente, mon cœur ». Il s'agit d'un opéra participatif..... Des animations préparatoires sont prévues à l'école afin que nos futurs chanteurs puissent s'entraîner et répéter ☺.



### Concours gagné par les P6 :

Après une animation sur la BD, les élèves ont pu découvrir, par le biais des apprentissages, le monde de la BD et son vocabulaire spécifique. Ensuite, les 6èmes ont décidé de participer à un concours organisé par les éditions Bayard. Au départ d'une BD vierge, les élèves ont inventé les paroles des personnages. Grâce à ce concours, ils ont remporté un beau cadeau : une animation Cap Sciences pour toute la classe. Bravo et félicitations aux P6 :)



## Ecole de Lantin

En mars, toutes les classes maternelles se sont rendues au « théâtre à Denis »: notre copain Tchantchès nous a encore bien fait rire! Les cloches sont passées déposer des œufs au Fort! Après une petite chasse au trésor sous la pluie nous avons enfin découvert le panier tant attendu! Merci les cloches.

En accueil, M1, les enfants ont eu la chance de visiter l'exposition sur le Japon au château de Waroux. Toute l'école a profité de la présentation des livres du prix Versele proposée par les bibliothèques de la province de Liège. En 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> maternelles, c'est l'album « chantier, chouchou, debout » qui a gagné.

Tous les élèves ont également participé au challenge "Be Wapp" pour le ramassage des déchets dans les rues de Lantin.

En mars, les P1-P2 ont assisté à une pièce de théâtre de marionnettes au Musée Tchantchès. Ils sont également partis à la découverte du musée des transports en commun. Une belle expérience pour nos élèves. Les élèves de 3ème et 4ème années sont partis à la découverte de l'histoire de notre région : la visite de la mine de Blegny. Une expérience impressionnante !

En 5ème et 6ème années, nous sommes partis à la découverte de l'art en classes de dépaysement à La Marlagne. Dans la continuité de la gestion des déchets, nous avons décortiqué la vie d'un GSM de sa fabrication au recyclage de ses différents composants. Une récolte de GSM usagés a été menée au sein de l'école afin de les remettre à une société de recyclage.

Lantin, une école qui bouge !



Echevine de l'enseignement  
Anne GAHYE



*Echevinat*

de l'Urbanisme, des Affaires sociales, de l'Agence  
locale pour l'emploi, du 3<sup>ème</sup> âge, de la Famille, des Associations Patriotiques,  
de la Santé, du Bien-être animal et de la Mobilité



## Centrale des Moins Mobiles Juprelle

### **Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ?**

Vous n'avez pas facilement accès aux transports en commun et pas toujours la possibilité d'avoir recours au Taxi ?

### **La Centrale des Moins Mobiles est là pour vous aider dans vos déplacements.**

Pour un coût modique, des automobilistes bénévoles prennent en charge vos trajets chez le médecin, au magasin,...

RÉSERVÉ AUX PERSONNES À FAIBLES REVENUS ET/OU AVEC UNE MOBILITÉ RÉDUITE

**Si vous désirez devenir membre** de la Centrale des Moins Mobiles, contactez l'agent responsable :  
ALINE LIBERT au 04/227-97-17  
ou par mail : [aline.libert@juprelle.be](mailto:aline.libert@juprelle.be)

**Devenez chauffeur pour la Centrale des Moins Mobiles de Juprelle.**  
**Pour sa pérennité, la cellule de Juprelle est à la recherche de chauffeurs bénévoles.**

Elle invite donc toutes les personnes intéressées à se manifester :

- Vous voulez faire de nouvelles connaissances ?
- Vous voulez vous rendre utile ?
- Vous avez du temps à offrir ?
- Un véhicule en ordre ?

Vous percevrez une indemnisation et des assurances adéquates dont une assurance OMNIUM pour vos trajets CMM.

**Si vous désirez devenir chauffeur pour la Centrale des Moins Mobiles,**  
contactez l'agent responsable : ALINE LIBERT au 04/227-97-17  
ou par mail : [aline.libert@juprelle.be](mailto:aline.libert@juprelle.be)



### **Le cercle horticole de Juprelle.**

**Dans notre commune, notre cercle horticole très actif a fêté ses 40 ans l'année dernière. En effet, il est né en 1983.** Pour l'occasion, les 16 et 17 septembre 2023, nous avons organisé une grande exposition sur le thème de la biodiversité. Celle-ci a rencontré beaucoup de succès.

Pour qu'un cercle horticole voie le jour, il faut avant tout des passionnés qui veulent parfaire et partager leurs connaissances.

Depuis 2014 Jean Poumay en est le président, Josiane Poumay la secrétaire et Joseph Jaspers le trésorier.

Aidés par un comité dévoué, nous tenons à perpétuer les valeurs d'origine du cercle horticole : **le respect de la terre, le partage des connaissances, l'ambiance bienveillante.**



**Depuis plusieurs années, les catastrophes environnementales et climatiques s'enchaînent avec des conséquences dévastatrices pour les humains et la nature.**

**Chacun d'entre nous peut agir à son niveau en respectant la terre et en adaptant les méthodes de culture.**

C'est pourquoi nous proposons à nos membres :

- Des conférences mensuelles données par un professionnel de l'horticulture qui dispense des conseils précieux.
- Des cours d'art floral.
- Des achats groupés de graines, plantes, terreux etc.
- Une excursion annuelle toujours dans l'esprit de la découverte de la nature.
- Un repas annuel animé par notre musicien Tony.

Et surtout, nous passons ensemble des moments conviviaux.

Ces activités sont annoncées dans notre journal envoyé chaque mois à nos membres.

Notre cercle vous intéresse, alors prenez contact avec Jean et Josiane Poumay par mail à l'adresse [jojoweick@gmail.be](mailto:jojoweick@gmail.be) ou par téléphone au 04/2890293.

**« Être jardinier, c'est être comme le bon Dieu, c'est donner vie et beauté avec de la terre, de l'eau et des graines. »**

*Jean Chalon*

Jean Poumay président.

### Découvrez le Potager Communautaire de Juprelle !

Les activités ont repris sur notre potager communautaire. Celui-ci s'épanouit d'année en année, niché rue de l'Eglise, en face de la Maison communale et à côté de l'église. Notre espace verdoyant accueille de nouvelles cultures, un abri de jardin et même une citerne d'eau de pluie pour nourrir notre terre.

### Rejoignez l'Aventure Collective !

Si l'idée de prendre part à cette aventure collective vous séduit ou si vous souhaitez simplement obtenir des informations sur le concept, n'hésitez pas à contacter Aline Libert au 04/227-97-17. Elle est disponible du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h, pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez également la joindre par e-mail à l'adresse [aline.libert@juprelle.be](mailto:aline.libert@juprelle.be).

### Ouvert à Tous les Habitants de la Commune !

La seule condition pour rejoindre cette initiative enrichissante est d'être habitant de la commune. Que vous soyez novice en jardinage ou expert vert, chacun est le bienvenu pour contribuer à la vitalité et à la convivialité de notre potager communautaire. Ne manquez pas cette opportunité de faire partie d'une belle aventure verte au cœur de Juprelle et rejoignez-nous !



## LES BLESSURES SONT SOUVENT TRÈS GRAVES

Les CREAVES (Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage) accueillent régulièrement des centaines de hérissons très gravement blessés dont la plupart ne survivent pas, tandis que bien d'autres meurent sans être détectés. Il est donc urgent d'agir pour limiter cette véritable hécatombe !

A cette fin, **il faut absolument éviter d'utiliser ces appareils durant la nuit et ne les faire tourner qu'entre 2h après le lever du soleil et maximum 2 à 3h avant le coucher du soleil.**

Vous trouverez, sur les sites **d'Adalia et de Natagora**, de nombreux conseils pour favoriser la présence du hérisson dans nos jardins et protéger son existence.



**Attention DANGER !**

**Le hérisson, habitué de nos jardins et allié bien connu de notre potager, doit faire face à bien des dangers. En plus des pesticides et du trafic routier, il doit désormais affronter nos robots tondeuses.**

Actifs entre la fin de la journée et l'aube, de nombreux hérissons sont victimes d'accidents avec des **robots tondeuses programmés pour tondre durant la nuit.**

En effet, si son armure d'environ 5000 piquants est plutôt efficace contre les prédateurs naturels, elle ne permet pas à ce petit mammifère de faire face à ce nouveau danger. Les blessures sont souvent très graves et, avec une partie de la tête ou des membres amputés, les chances de survie des victimes sont quasi nulles.

### Numéros à retenir pour nos aînés :

**Alzheimer phone :** il s'agit d'un numéro d'appel gratuit qui vous informe sur la maladie d'Alzheimer, au 0800/15 225. Une écoute vous est proposée dans les trois langues : français, néerlandais et allemand.

Ce numéro est accessible en français 24h sur 24 et 7 jours sur 7. En néerlandais et en allemand durant les heures de bureau puis, de 18h à 8h, c'est le service de télé-accueil 107 qui prend le relais.

Ce service permet d'être écouté, de faire part d'un problème, de demander une information utile concernant la vie courante avec les personnes atteintes d'une désorientation ou d'une démence.

### Respect Senior :

Un numéro gratuit contre la maltraitance des aînés (60 ans et plus) a été créé, le 0800/30 330. Cette problématique touche 5 à 10 % des plus de soixante ans. Face au vieillissement de la population et à la difficulté de parler des sujets sensibles, ce numéro propose une écoute active, une information adaptée, une orientation, un soutien à l'appelant, un accompagnement dans les démarches. Selon les situations, après la permanence téléphonique, des suivis à domicile peuvent être envisagés.



UNE ÉCOUTE ?

DES QUESTIONS ?

**0800 15 225**  
ALZHEIMER PHONE NATIONAL

DES SUGGESTIONS ?



### Service Population – Etat Civil - Etrangers

Le service population est fermé le jeudi après-midi. Une permanence est assurée chaque lundi de 17h00 à 19h00 sauf en juillet et en août. Lorsque le lundi est un jour férié, la permanence est reportée au mardi.

Tél. : 04 278 75 74

[population@juprelle.be](mailto:population@juprelle.be)

### Service Urbanisme - Logement - Environnement

Fermé le mardi et le jeudi. Accessible sans rendez-vous le lundi matin.

Accessible sur rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi et le vendredi.

Tél. : 04 278 75 81

[urbanisme@juprelle.be](mailto:urbanisme@juprelle.be)

### Service Recettes - Taxes

Tél. : 04 278 75 65 - 04 278 75 75

[recette@juprelle.be](mailto:recette@juprelle.be)

### Service Secrétariat

Tél : 04 278 66 54 – 04 278 75 80 – 04 278 75 76 – 04 278 75 64

[secretariat@juprelle.be](mailto:secretariat@juprelle.be)

### Service du Personnel - Enseignement

Tél. : 04 278 75 63

### Accueil extra-scolaire - Plan de cohésion sociale

Tél. : 04 227 97 17

[extrascolaire.juprelle@gmail.com](mailto:extrascolaire.juprelle@gmail.com) - [aline.libert@juprelle.be](mailto:aline.libert@juprelle.be)

### Service Travaux (Rue Provinciale 123 à 4451 Voroux-lez-Liers)

Tél. : 04 273 77 70

[travaux@juprelle.be](mailto:travaux@juprelle.be)

### ALE Juprelle (Rue du Tige 142 A 4450 Juprelle)

Tél. : 0498 10 55 22

[info@alejuprelle.be](mailto:info@alejuprelle.be)

### C.P.A.S Juprelle (Rue Cordémont 17 à 4450 Slins)

Tél. : 04 278 58 48

[cpas@juprelle.be](mailto:cpas@juprelle.be)



**JUPRELLE**  
Administration communale  
Rue de l'Eglise 20  
4450 - Juprelle



Service de Taxi Social destiné aux habitants de Juprelle qui éprouvent des difficultés à se déplacer (déplacements médicaux, administrations, petites courses,...).

Est accessible du lundi au vendredi entre 8h et 17h00.

Contact : 0472 23 35 85, 0472 23 00 08 ou 04 278 58 48.